

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Les Merles S.A. en liquidation, Morges**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 18.07.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **08.09.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Jean-Marc Guillerey, chez Bernard Nicod S.A., rue de la Gare 11, 1110 Morges
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti

1002 Lausanne

(00596272)